

Interview d'Antonio Cocciolo, président de la Fédération Hainaut-Namur des Métallos

MWB-FGTB : La FGTB a besoin d'un nouveau relais politique

Tuesday 17 December 2013, by [COCCILO Antonio](#), [Van SINOY Guy](#) (Date first published: 12 March 2013).

Cette interview du Président des Métallos de Charleroi a été recueillie le matin même où tombait l'annonce du licenciement de 1.400 travailleurs de Caterpillar à Gosselies. On imagine les conditions difficiles dans lesquelles s'est déroulé cet entretien, interrompu plus d'une fois par des appels téléphoniques auxquels il était impossible de ne pas répondre.

La Gauche : - Le Premier Mai 2012, la FGTB de Charleroi Sud-Hainaut appelait les petits partis à gauche du PS et d'Ecolo à s'unir pour former une force politique de gauche capable de relayer les revendications des organisations syndicales qui se battent aujourd'hui contre la politique d'austérité inspirée par l'Union européenne et menée en Belgique par le gouvernement Di Rupo.

Cet appel n'est pas resté sans écho puisque des réunions se sont tenues entre ces organisations politiques (Parti du Travail de Belgique, Parti Communiste, Mouvement de Gauche, Parti Socialiste de Lutte, Front de Gauche de Charleroi, Ligue Communiste Révolutionnaire, Ligue Communiste des Travailleurs, Parti Humaniste) et des responsables des différentes centrales de la FGTB Charleroi Sud-Hainaut ainsi que des responsables de la CNE (Centrale Nationale des Employés, CSC). Au cours d'une de ces réunions, tu as notamment exprimé le point de vue selon lequel la régression sociale qui frappe aujourd'hui le monde du travail vise aussi à affaiblir, voire à détruire, le mouvement syndical . Peux-tu préciser ton point de vue ?

Antonio Cocciolo : - « Le constat que l'on peut faire au cours de ces dernières années est que l'agressivité du système économique dans lequel nous vivons et les politiques néolibérales de démantèlement des acquis sociaux n'ont jamais été aussi violentes. Sur le plan européen, le fameux règlement Monti II [1] visait à museler les organisations syndicales car les dirigeants européens savent que les syndicats sont capables d'organiser la résistance sociale. Au niveau belge, on entend de plus en plus depuis quelques années des déclarations politiques de la droite en particulier sur le fait que les organisations syndicales devraient avoir une personnalité juridique, sur le fait qu'elles ne devraient plus continuer à payer les indemnités de chômage et enfin, à travers les récentes négociations sur l'Accord interprofessionnel, on sent bien que le patronat veut enlever aux syndicats la possibilité de négocier le pouvoir d'achat et le bien-être des travailleurs d'une manière générale. On sent donc nettement à droite une volonté insidieuse de museler les organisations syndicales, qui sont les seuls mouvements de masse en mesure d'organiser la résistance sociale à la politique

économique de droite. »

LG : - Le 6 février, la FGTB a quitté la table de concertation du groupe des 10, notamment parce que le gouvernement ne mettait pas en application les premiers acquis (liaison des allocations sociales au bien-être, salaire minimum) et que le patronat voulait lier cela à une nouvelle baisse des cotisations à la sécurité sociale et plus de flexibilité. Le 21 février, plus de 40.000 manifestants ont défilé dans les rues de Bruxelles, en front commun syndical, pour dénoncer notamment le blocage des salaires, la manipulation de l'index, l'allongement de la durée du travail, la chasse aux chômeurs.

On voit aujourd'hui la FGTB retourner à la table de concertation sans que rien n'ait fondamentalement changé, au même moment où la CNE sort un communiqué appelant à approfondir les actions et aller vers une grève générale le 14 mars. Beaucoup de militants FGTB qui étaient dans la rue le 21 s'interrogent sur la stratégie des responsables de leur organisation. A quoi ça rime ?

A.C. : - « Je me pose les mêmes questions que ces militants qui étaient dans la rue le 21. Je ne comprends pas aujourd'hui, avec ce rapport de force forgé dans l'action, pourquoi la FGTB fédérale semble hésiter à monter en puissance dans la mobilisation. Je pense que lorsque l'on est parvenu à mettre 40.000 militants dans la rue et que du côté patronal et gouvernemental rien de neuf ne permet d'avancer dans les négociations, on a tout intérêt à monter en puissance dans le rapport de forces en allant vers autre chose qu'une manifestation nationale, Concrètement dans la situation d'aujourd'hui d'aller vers 24 heures de grève interprofessionnelle. »

LG : - Lors d'une récente réunion, tu as entre autres cité le cas de la Grèce pour illustrer le fait qu'une expression politique des luttes était indispensable. Peux-tu préciser ce que tu voulais dire par là ?

A.C. : - « Lors de cette discussion, il me semblait important d'analyser la situation grecque et d'essayer de comprendre le comportement des organisations syndicales en Grèce. Ce pays est un véritable laboratoire pour les partis de droite européens qui veulent tester jusqu'où les travailleurs et leurs organisations syndicales sont capables d'aller. On constate qu'on est aujourd'hui en Grèce quasiment à la 37e journée de grève interprofessionnelle organisée par presque toutes les organisations syndicales. Et bien que les gens soient massivement dans la rue, malgré la paralysie ou le ralentissement de l'activité économique, malgré le rapport de forces sur le plan social, on ne débouche pas sur un changement d'orientation politique.

En tant que responsable syndical je suis obligé d'analyser ce genre de choses. Je pense que nous avons besoin, plus encore aujourd'hui qu'hier, d'organisations politiques proches des travailleurs, très proches de la population, capables de mobiliser. Sur ce plan, la démarche faite par la FGTB Charleroi Sud-Hainaut le 1er Mai 2012 est l'aboutissement d'une analyse et d'une réflexion qui est la suivante : il faut un relais politique, il faut une courroie politique pour pouvoir aider la mobilisation et la capacité des organisations syndicales à arrêter la démolition des acquis sociaux. Oui à l'organisation syndicale ! Oui à un renforcement d'un syndicalisme de combat ! Mais il faut aussi d'un autre côté une voix politique, législative, qui puisse mener la bataille politique dans les institutions démocratiques en tenant compte des aspirations de la population laborieuse et qui puisse faire un bout de chemin ensemble avec les organisations syndicales. »

LG : - Jusqu'à présent l'appel de la FGTB de Charleroi Sud-Hainaut est resté relativement isolé au niveau des instances, même si cela suscite un intérêt certain à la base. A la CSC, des responsables d'une centrale syndicale, la CNE, ont pris position en faveur d'un nouveau parti de gauche. A la FGTB, les centrales ont plus de poids que les régionales. Pense-tu qu'aujourd'hui, une centrale ou des centrales pourraient soutenir explicitement

L'Appel du 1er Mai ?

A.C : - « J'espère que dans les prochains mois, ou les prochaines années, une centrale s'engage sur cette voie. Au sein de la Centrale des Métallos MWB, nous avons un débat depuis un certain temps sur la volonté d'aider à créer une nouvelle force politique à la gauche du PS et d'Ecolo. Je pense que la MWB n'est pas encore prête, en tant qu'organisation, à faire officiellement une telle déclaration mais on n'en est pas loin. D'autre part nous sommes assez écoutés, sans pour autant être soutenus, dans toute la FGTB.

LG : - A la FGTB les centrales pèsent plus que les régionales. C'est en effet dans les centrales que s'élaborent les cahiers de revendications, ce sont les centrales qui participent aux négociations des conventions de secteurs, de sous-secteurs, d'entreprises. Tout cela dans le cadre d'une concertation sociale mise en place après la Deuxième Guerre. Mais si d'une part, on constate aujourd'hui que les négociations sont vidées de leur contenu, notamment avec la norme salariale, et que d'autre part que les grandes avancées sociales des travailleurs dans ce pays (journée des 8 heures, droit de vote, sécurité sociale) ont été arrachées sur le plan interprofessionnel, ne penses-tu pas que l'on va vers un renforcement du poids de l'interprofessionnelle sur le plan revendicatif ?

A.C. : - « En tous cas, par rapport à ta question, je l'espère. J'ai toujours eu une vision interprofessionnelle de l'action syndicale. Et si tu remarques la déclaration faite le 1er Mai 2012, elle vient de l'Interprofessionnelle avec l'accord de tous les présidents de centrales de Charleroi. Parce que je pense que l'avenir de l'organisation syndicale cela va être l'interprofessionnel. Et si aujourd'hui on a peut-être parfois l'impression d'être un peu isolé sur le message du Premier Mai 2012, il faut bien constater que cela discute pas mal au sein de la FGTB. Mais on ne peut pas bouleverser du jour au lendemain le militant syndical qui, depuis 30 ou 35 ans, a fait confiance aux partis sociaux-démocrates. La crise fera de sorte que les masques vont tomber. En ce qui nous concerne, nous sommes en première ligne de front. Nous sommes une avant-garde et nous avons bien compris le rôle des partis sociaux-démocrates dans les moments difficiles dans les moments de crise et de lutte. Mais je pense que beaucoup de travailleurs et de militants ne sont pas encore convaincus qu'il faut une alternative politique. Je le dis car je le sens au sein de ma propre organisation syndicale, la FGTB, où il y a pas mal de militants encore affiliés au PS, voire à Ecolo. Mais depuis ces dernières années la déception, voire la méfiance, grandit à l'égard de ces deux partis et la base est très attentive à la prise de position de notre régionale FGTB. »

LG : - Est-ce qu'au sein des organisations de la gauche radicale on ne risque pas d'assister à une certaine frilosité, voire à un certain conservatisme à l'égard de l'Appel du 1er Mai ?

A.C : - « J'étais inquiet avant la mise en place de ces deux ou trois réunions que nous avons tenues au cours des dernières semaines. J'ai été par contre agréablement surpris par la volonté de chaque représentant de parti politique invité et par leur esprit d'avancer avec la FGTB de Charleroi., en oubliant des discussions historiques qui peuvent constituer un blocage par rapport à la situation actuelle. J'étais très satisfait de la volonté de chacun de trouver une solution à travers la démarche de la FGTB de Charleroi. Je crois que la crise profonde au sein de laquelle nous sommes plongés oblige à une réflexion nouvelle et place les partis de gauche devant des responsabilités face à une population laborieuse attaquée de tous côtés par le gouvernement, Il est encore trop tôt pour dire avec certitude que cette volonté va se concrétiser. Mais quoi qu'il en soit, la FGTB de Charleroi continuera à mener sa bataille idéologique, syndicale et politique à tous les niveaux et à tous les endroits où nous serons capables de le faire.

J'ai une certaine fierté que les présidents de centrales de Charleroi aient fait cet appel du 1er Mai, non pas parce qu'ils l'avaient décidé en interne, mais parce que cela a été discuté dans les

assemblées interprofessionnelles, dans les usines, et chez les travailleurs où il y a une demande depuis des années d'avoir un parti politique lié au monde du travail et capable de défendre ses intérêts. Tout cela a d'ailleurs été retranscrit sous forme de résolution au dernier congrès de la FGTB Charleroi Sud-Hainaut. L'Histoire a montré que généralement ce sont les travailleurs et la base qui font bouger les choses. »

LG : - On vient d'annoncer il y a quelques heures l'intention de la direction de Caterpillar de supprimer 1.400 emplois à Gosselies . Quelle est ta première réaction à chaud?

A.C : - « Avant tout une réaction de révolte. Car dans le dossier Caterpillar on n'est pas confronté à une entreprise qui n'a pas de liquidités ou qui risquerait de tomber en faillite. Le groupe vient d'engranger des milliards de dollars de bénéfice. Caterpillar Gosselies n'a jamais été aussi performant et compétitif. 150 millions d'euros viennent d'être investis dans les chaînes de montage. De nouveaux produits à haute valeur ajoutée sont prévus. La décision de la multinationale de licencier près de 40 % du personnel et de délocaliser est totalement scandaleuse. Il n'y a plus de logique économique ni stratégique dans les décisions prises aujourd'hui et qui concernent des entreprises qui font du profit, qui ont du cash, qui ont des produits innovants, De plus, Caterpillar a bénéficié des intérêts notionnels et a littéralement pompé tous les subsides légalement possibles en Belgique (plan Win-Win, Activa, etc). La multinationale a tenté d'obtenir les subsides de la Région wallonne pour ses investissements, mais elle s'est heurtée à un refus. Ce qui relance le débat sur le quid des aides de la collectivité aux entreprises multinationales. Dans l'immédiat nous allons organiser des assemblées générales des travailleurs pour donner l'information exacte et décider de la riposte à opposer. »

LG : - Merci de cet entretien malgré l'urgence sociale.

Propos recueillis par Guy Van Sinoy

P.S.

*

http://www.lcr-lagauche.be/cm/index.php?view=article&id=2809:interview-dantonio-cocciolo-president-de-la-federation-hainaut-namur-des-metallos-mwb-fgtb-la-fgtb-a-besoin-dun-nouveau-relais-politique-&option=com_content&Itemid=53

Footnotes

[1] Règlement Monti II. En mars 2012 la Commission européenne avait mis sur table un projet de règlement dit « Monti II » dont l'objectif était de limiter le droit de grève en prétextant que « le droit de grève doit s'incliner devant les libertés économiques ». A plusieurs reprises la Cour de justice européenne a statué dans ce sens. Elle a notamment condamné les syndicats suédois qui avaient mené une action contre une entreprise (Laval) qui voulait engager des ouvriers du bâtiment lettons en leur proposant un salaire et des conditions de travail inférieurs. Elle a aussi condamné les syndicats des transporteurs internationaux pour des actions menées contre le transfert de pavillon (un navire finnois voulait engager du personnel estonien avec un salaire et des conditions de travail inférieurs), Dans les deux cas, les syndicats ont dû payer des amendes colossales.

En septembre 2012 cependant, la Commission européenne a dû retirer cette proposition « Monti II » en raison de la vive opposition syndicale qu'elle a rencontrée, notamment de la part de la CES.